BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3186

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Ventes et cessions

304 381 379 RCS Bobigny.
SELECT T.T..
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 155006250.00 EUR.
Adresse : 276, Avenue du Président Wilson, 93200 Saint-Denis.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Randstad Talent Services Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 276 Avenue du Président Wilson 93210 Saint-Denis N° RCS 102 590 932 RCS Bobigny, est société absorbante SELECT T.T. Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de : 155 006 250,00 EUR Siège social 276 Avenue du Président Wilson 93200 Saint-Denis N° RCS 304 381 379 RCS Bobigny, est société absorbée Actif : 654 175 748,00 EUR Passif : 141 017 190,00 EUR Actif net apporté : 513 158 558,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Il sera attribué 190,97833 actions nouvelles de la société Randstad Talent Services pour 1 action de la société Select T.T. Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : 2 387 220 euros. La société absorbante procèdera à une augmentation de son capital social d'un montant de 2 387 220 euros par création de 238 722 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune qui seront directement attribuées à l'associé unique de la société absorbée, conformément au rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur comptable de l'Actif Net Apporté (513 158 558€) et le montant nominal de l'augmentation de capital (2 387 220€) et après prise en compte d'une soulte théorique (2 050,50 €) constituera une Prime de Fusion inscrite au passif du bilan de Randstad Talent Services d'un montant de 510 769 287,50 euros (513 158 558€ - 2 387 220€ - 2 050,50€ = 510 769 287,50€). Date du projet : 27/10/2026 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 28/10/2026, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny au nom de la société SELECT T.T. et au nom de la société Randstad Talent Services.